

**Le très hon. M. MEIGHEN:** Je dis simplement alors que nous demandons de donner cet avis maintenant afin d'éviter tout délai.

**M. l'ORATEUR:** Cela servira d'avis.

#### SUITE DE LA DISCUSSION GENERALE SUR L'EXPOSE BUDGETAIRE

La Chambre passe à la suite de la discussion sur la motion de l'honorable J. A. Robb (ministre des Finances) l'invitant à se former en comité des voies et moyens, ainsi que sur l'amendement de l'honorable R. J. Manion.

**L'hon. ROBERT ROGERS** (Winnipeg-Sud): Monsieur l'Orateur, à titre de représentant d'une importante circonscription de la grande ville de Winnipeg, je crois de mon devoir de prendre part à ce débat. Je désire faire quelques remarques sur les conditions qui existent dans l'Ouest, sur les possibilités qu'offre cette partie du pays et sur les conditions générales du Canada; toutes les parties du pays souffrent aujourd'hui à cause des conditions qu'a amenées l'absence d'un gouvernement responsable dans le pays. Mais que pouvons-nous attendre de plus, si nous songeons qu'aucun pays du monde civilisé n'a réussi à s'assurer une administration saine et progressive avec un gouvernement fait de compromis? Qui mieux que mon très honorable ami de la droite (M. Mackenzie King) sait qu'un gouvernement formé de plusieurs groupes, un gouvernement qui vit de compromis, n'est qu'un gouvernement d'expédients, rien de plus qu'un gouvernement qui existe au jour le jour, un gouvernement d'expédients.

Je désire prendre le très honorable premier ministre à témoin quant à la véracité de cette déclaration. Au cours de la dernière campagne électorale, sur toutes les tribunes publiques, il déclara clairement en toutes circonstances que ni un gouvernement de groupes, ni un gouvernement en minorité n'était en mesure d'accomplir de grandes réformes. Le premier ministre alla encore plus loin et déclara que ni un gouvernement de groupes ni un gouvernement en minorité ne convenait au Canada aujourd'hui. Tous les honorables députés de cette Chambre, j'en suis sûr, approuvent cette déclaration du premier ministre faite dans ces diverses occasions. Il nous faut en convenir, si nous considérons les conditions qui existent aujourd'hui sous le régime de mon très honorable ami de la droite. Il sait, comme le démontrent ses paroles, qu'il lui est impossible dans la position où il se trouve actuellement, de rien faire dans l'intérêt du pays. Je fais appel à mon très honorable ami. Le Canada, sa patrie, a été fort généreux à son égard dans le passé; mais maintenant il se cramponne au pouvoir,

comme la boue s'attache aux roues. Pourquoi, en retour, ne ferait-il pas quelque chose pour ce pays qui a tant fait pour lui?

Monsieur l'Orateur, ce n'est pas le temps de badiner, de jouer et de transiger comme le fait mon très honorable ami au sujet de l'administration de l'Etat. Quel a été l'effet de cette manière d'agir sur le pays? La confiance et la sécurité ont été détruites dans le Dominion. Tout Canadien à l'esprit ouvert devrait contribuer à créer une saine opinion publique qui, seule, permettrait de rétablir la stabilité du Gouvernement. Le régime des deux partis a pu avoir des inconvénients dans le passé; mais n'oublions pas que c'est ce régime qui a fait le Canada ce qu'il est aujourd'hui. Seul, aussi, il peut rétablir la confiance et la tranquillité dans le pays. Sous le régime de mon très honorable ami, le manque de confiance et de sécurité a fait plus que toutes les autres causes, durant les huit ou dix dernières années, pour retarder le progrès de notre pays. Pour le démontrer, je vais citer quelques chiffres qui prouvent abondamment que notre pays rétrograde rapidement sous le régime de mon très honorable ami. Ces chiffres fournissent un indice probant de l'état des affaires dans toutes les parties du Canada. Je vais indiquer la somme d'impôts sur le revenu perçus quand mon très honorable ami prit les rênes du pouvoir et la comparer à celle qu'on perçoit maintenant.

En 1921-1922, l'année où mon très honorable ami est arrivé aux affaires, 18,840 agriculteurs ont acquitté \$1,299,104.54 d'impôts sur le revenu. En 1924-1925, 3,061 cultivateurs seulement ont pu verser \$162,944.74 en impôts sur le revenu. En d'autres termes, 15,780 agriculteurs, qui pouvaient acquitter l'impôt sur le revenu quand mon très honorable ami a pris les rênes du pouvoir, ne peuvent plus en verser un sou.

**Le très hon. MACKENZIE KING:** N'a-t-on pas libéré certains revenus de l'impôt entre les deux années dont parle mon honorable ami?

**L'hon. M. ROGERS:** Je ne pense pas qu'on ait libéré les revenus des agriculteurs, à part ce qu'on projette maintenant.

**Le très hon. MACKENZIE KING:** On a accordé des exemptions pour les enfants, ce dont profitaient les agriculteurs aussi bien que tout autre citoyen.

**L'hon. M. ROGERS:** Cela ne s'élève pas à grand'chose. Le fait demeure qu'il y a 15,789 agriculteurs acquittant l'impôt sur le revenu de moins que quand mon très honorable ami a pris les rênes du pouvoir.